EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – PLEHEDEL

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260126-202611-DE

Séance du 26 janvier 2026
Délibération n° 2026-1-1

Délibération : RAPPORTS RQPS 2024

Date de la convocation : 19 janvier 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 12 - Procurations : 2 - Votes : 14

L'an deux mil vingt six
Le lundi vingt-six janvier
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur ROPERS Daniel, Maire.
Etaient présents :

ROPERS Daniel, LE TREUST Nathalie, LE CALVEZ Michel, RAFFIN Karine, COISNE Pierre, FERLIER Gilles, NICOLLE Philippe, MOREAU Sandrine, LE BOZEC Cyril, KOZINE André, CLECH Marie, LE MERRER Aurélia.

Etaient absents et excusés : LE BESCOND François (procuration à Daniel ROPERS), SCUDELLER Aurélie (procuration à Gilles FERLIER), LE ROY Renaud.

Secrétaire de Séance : NICOLLE Philippe.

RAPPORTS RPQS 2024

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les rapports 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, du SPANC, de l'assainissement collectif, des déchets, de la DSP mobilité et de la ligne 24 doivent être présentés au conseil municipal. Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers. Ils ont été transmis avant la séance aux élus pour consultation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les rapports RPQS 2024 concernant l'eau potable, le SPANC, l'assainissement collectif, les déchets, la DSP mobilité et la DSP ligne 24.

Le Maire,

Daniel ROPERS